



## Communiqué de presse

Forest, le jeudi 5 mars 2015

### **QUARTIER MEUNIER MOBILISÉ POUR UNE VILLA DEWIN ET SON JARDIN** **OUI AU CLASSEMENT ! C'EST NOTRE HISTOIRE !**

A Forest, l'initiative citoyenne des riverains de la **place Constantin Meunier** et des rues avoisinantes, baptisée « **NotreHistoire** » se mobilise pour le classement d'une villa Art Déco et de son jardin. Conçue par l'architecte Jean-Baptiste Dewin en 1922, la villa est située rue Meyerbeer 29-33.

**NotreHistoire** lance ce jour une pétition (jointe en annexe) via le site [www.notrehistoire.be](http://www.notrehistoire.be)

En décembre 2014, la **Commission Royale des Monuments et Sites** (CRMS) a proposé le classement de la propriété en raison de son intérêt historique et esthétique. La CRMS considère notamment que la villa représente une « contribution déterminante et talentueuse » à l'émergence du style Art Déco et que le jardin est « un ensemble paysager remarquable ».

Les membres du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale se prononceront bientôt sur la nécessité de protéger ce patrimoine hors du commun. **NotreHistoire** soutient la proposition de la CRMS et fait appel au Ministre-Président Rudi Vervoort et aux autres membres du Gouvernement pour **classer la villa et l'entièreté de son jardin**.

Le classement de l'entièreté de ce site garantira sa transmission aux générations futures. **NotreHistoire** considère que les intérêts des milieux financiers et des promoteurs immobiliers ne devraient pas prévaloir sur la nécessité impérieuse de préserver ce qui reste encore du patrimoine bruxellois.

*En 1922, l'industriel Danckaert a fait ériger au sein d'un parc en bordure des rues Meyerbeer et Mutualité une villa Art Déco dont les plans ont été confiés à Jean-Baptiste Dewin (1873-1948). Resté propriété familiale pendant plusieurs générations, cet ensemble architectural remarquable forestois est arrivé jusqu'à nous dans un état de préservation exceptionnel. Dewin est auteur notamment de la Maison Communale de Forest, de bâtiments hospitaliers et de nombreuses maisons particulières dans les communes d'Anderlecht, Bruxelles, Forest, Ixelles et Molenbeek.*